



COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE
(CEPEJ)

QUESTIONNAIRE POUR ÉVALUER LES SYSTÈMES JUDICIAIRES 2007

Pays : Arménie

Correspondant national

Nom Prénom : **SANOYAN Armen**

Profession :

Organisation :

E-mail : **armensanoyan@mail.ru**

N° Téléphone :

1. Données démographiques et économiques

1. 1. Généralités

1. 1. 1. Habitants et informations économiques

1) Nombre d'habitants

3222900

2) Dépenses publiques totales annuelles de l'Etat/le cas échéant dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national	1183965910
Niveau territorial / entités	

3) PIB par habitants (en €)

1587

4) Salaire moyen brut annuel (en €)

1476

5) Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1 janvier 2007

478.73 AMD=1 EUR

Veillez indiquer les sources des questions 1 à 4

National Statistical Service of the Republic of Armenia.

1. 2. Données budgétaires relatives au système judiciaire

1. 2. 2. Budgets (tribunaux, ministère public, aide judiciaire, frais)

6) Budget total annuel approuvé et alloué à l'ensemble des tribunaux (en €)

4189496

7) Veillez préciser

Payments provided by State budget 2006 for the Court of Cassation, Court of Appeal in civil matters, Court of Appeal in criminal matters, Court of Commerce and for 17 first instance courts of the Republic of Armenia, "maintenance of bodies of the Judiciary", by programmes "State order of training for judges" and "Reconstruction of administrative establishments"

8) Le budget approuvé pour les tribunaux inclut-il les postes suivants? Veillez préciser pour chaque poste (ou pour certains d'entre eux) les montants concernés:

Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	2745119
Budget public annuel alloué aux nouvelles technologies de l'information (équipements, investissements, maintenance)	<input type="checkbox"/> Oui	
Budget public annuel alloué aux frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	355679
Budget public annuel alloué aux bâtiments (maintenance, budget de fonctionnement)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	250009
Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	<input type="checkbox"/> Oui	
Budget public annuel alloué à la formation	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	146926
Autres (Veuillez préciser)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	18919

9) Le budget public annuel alloué à l'ensemble des tribunaux a-t-il été modifié (augmentation – diminution) lors des cinq dernières années ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser (par exemple en fournissant une indication sur l'augmentation ou la diminution du budget lors des cinq dernières années)

Budgetary funds provided to the RA courts in 2006 have been increased approximately by 60.1% in comparison with the year of 2003.

10) Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe ou des frais pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun :

- en matière pénale ?
 en matière autre que pénale ?

Si oui, existe-t- il des exceptions ? Veuillez préciser:

In civil cases a state due is required. Nevertheless there are exceptions, for exemple in labour restoration disputes claimants are remitted from the payment of state due (tax).

11) Si oui, veuillez préciser le montant annuel des frais (ou taxes) perçus par l'Etat (en €)

000

12) Budget total annuel approuvé pour l'ensemble du système de justice (en €)

8851162

13) Budget public annuel approuvé et alloué à l'aide judiciaire (en €)

129925

14) Si possible, veuillez préciser

	le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires pénales	le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires autres que pénales
Montant	NA	NA

15) Le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire est-il compris dans le budget des tribunaux ?

Oui

Non

16) Budget public annuel approuvé et alloué au Ministère public (en €)

4193973

17) Le budget public annuel alloué au Ministère public est-il compris dans le budget des tribunaux ?

Oui

Non

18) Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux :

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la justice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre ministère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parlement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cour Suprême	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseil Supérieur de la Magistrature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisme d'inspection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

19) Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser (suite de la

question 18):

Judicial Department of the Republic of Armenia.
The Council of Courts Presidents.
The Ministry of Finance and Economy of RA.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus**
- **les caractéristiques de votre système budgétaire et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années**
- **si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires**

Financing of the judicial system is implemented according to well-grounded in detail articles of expenses and in accordance with normative acts approved by the Government. Government of the Republic of Armenia has an authorization for budget governing. Some authorization has the RA Ministry of Finance and Economy. Allocation of budgetary means between courts is implemented by the law "On Court Formation", according to which any court is financed by the separate line.

Veillez indiquer les sources pour les questions 6, 7, 13 et 16

State budget for the year 2006. (questions 6,7,13)

The decision of RA government N 2162-Ü from 15.12.2005. (question 16)

2. Accès à la justice

2. 1. Aide judiciaire

2. 1. 1. Principes

20) L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseil juridique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

21) Si autres, veuillez préciser (suite de la question 20) :

22) L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser:

The institute of Public defenders.

23) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

24) Nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire publique octroyée au niveau national, régional ou local:

	Nombre
Total	
En matière pénale	
En matière autre que pénale	

25) En matière pénale, toute personne qui n'en a pas les moyens peut-elle bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat ?

- Oui
 Non

26) Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et biens du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire :

	Non	Oui	Total
en matière pénale ?	No		
en matière autre que pénale ?	No		

27) En matière autre que pénale, est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice)?

- Oui
 Non

28) Si oui, la décision pour accorder ou refuser est-elle prise par :

- le tribunal ?
 une instance extérieure au tribunal ?
 une instance mixte tribunal/organe externe ?

29) Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux justiciables de financer une action en justice?

- Oui
 Non

Veillez préciser :

30) La décision judiciaire peut-elle porter sur la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

	oui	non
en matière pénale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
en matière autre que pénale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus

- les caractéristiques de votre système d'aide judiciaire et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

In civil cases the Court solves court expenses between participants of the case by the uphold claims proportionally, and in case of agreement between parties, according to such agreement.

Veillez indiquer les sources pour les questions 24 et 26

The information on question 26 is given by the juudicial department of RA.

2. 2. Usagers des tribunaux et victimes

2. 2. 1. Droit des usagers et victimes

31) Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: Ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement (Veillez précisez les adresses Internet) :

aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.) ? oui

www.parliament.am,
www.arlis.am,
www.moj.am

à la jurisprudence des hautes juridictions ? oui

www.court.am

à d'autres documents (par exemple formulaires) ? oui

32) Votre système prévoit-il une obligation d'information des parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser:

33) Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser:

34) Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables, au cours des procédures judiciaires, aux catégories de personnes vulnérables suivantes :

	Dispositif d'information	Modalités d'audition	Droits procéduraux	Autres
Victimes de viol	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Victimes du terrorisme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfants/Témoins/Victimes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Victimes de violence domestique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Minorités ethniques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes handicapées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délinquants mineurs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

35) Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

Oui

Non

36) Si oui, cette procédure d'indemnisation consiste-t-elle en

un dispositif public ?

une décision du tribunal ?

un dispositif privé ?

Si oui, quels sont les types d'affaires entrant dans le cadre de cette procédure ?

The cases on all kinds of offence, when it cause damage to an individual.

37) Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts prononcés par les juridictions pour les victimes?

- Oui
 Non

si oui, veuillez préciser :

38) Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance)?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

39) Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez spécifier :

According to the Article 263 of RA Criminal Procedure Code within 7 days from the date of receipt of the copy of the termination decree, it can be appealed against to the higher prosecutor, by the suspect, the accused, the lawyer, as well as the injured person, his representative, the civil defendant and claimant or their representatives as well as by the representatives of the physical persons or legal entities whose statement was the basis for the institution of persecution.

The prosecutor within 7 days from the date of receipt of the complaint, takes a decision to refuse or satisfy the complaint. A copy of the taken decision has to be send immediately to the claimant. The prosecutor's refusal to satisfy the appeal can be

appealed against in court within 7 days.

2. 2. 2. Confiance des citoyens dans leur justice

40) Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

- durée excessive de la procédure ?
- non exécution des décisions de justice?
- arrestation injustifiée ?
- condamnation injustifiée ?

Si oui, veuillez préciser (dispositif, tarif journalier) :

Means of compensation are provided by the RA State Budget in accordance with Articles 1063-1064 and other Articles of the Chapter 60 of the RA Civil Code.

41) Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des usagers ou des professions juridiques (juges, avocats, fonctionnaires, etc.) pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

- Enquêtes (de satisfaction) auprès des juges
- Enquêtes (de satisfaction) auprès du personnel des tribunaux
- Enquêtes (de satisfaction) auprès des procureurs
- Enquêtes (de satisfaction) auprès des avocats
- Enquêtes (de satisfaction) auprès des citoyens (visiteurs des tribunaux)
- Enquêtes (de satisfaction) auprès d'autres usagers des tribunaux

Si possible, veuillez préciser leurs titres, comment se les procurer, etc :

42) Si possible, veuillez préciser :

	Oui (Enquêtes systématiques : par exemple annuelles)	Oui (enquêtes occasionnelles)
Enquêtes au niveau national	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enquêtes au niveau des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

43) Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte sur la performance (par exemple la durée des procédures) ou sur le fonctionnement du système judiciaire (par exemple le traitement d'une affaire par un juge)?

- Oui
 Non

44) Si oui, veuillez préciser :

	Délai pour répondre (Oui)	Délai pour traiter la plainte (Oui)
Tribunal concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instance supérieure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère de la Justice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseil supérieur de la magistrature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pouvez-vous donner quelques éléments d'information sur l'efficacité de cette procédure de plainte ?

3. Organisation des tribunaux

3. 1. Fonctionnement

3. 1. 1. Tribunaux

45) Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques (compléter le tableau)

	Nombre total
Tribunaux: de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	17
Tribunaux: spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	1
Tous les tribunaux (implantations géographiques)	21

46) Veuillez préciser les différentes sphères de spécialisation (et, si possible, le nombre de tribunaux concernés)

Courts in the Republic of Armenia are not legal entities and they function in all regions of RA and in all communities of Yerevan city.

There are Court of cassation-1, which consists from two chambers: 1) civil and economic, 2) criminal, Court of Appeal on civil cases – 1, Court of Appeal on criminal cases – 1, first instance courts of general jurisdiction - 17. There is also a specialized court (Court of Commerce -1) which investigate economic and bankruptcy cases. Starting from 1 January 2008 a new judicial system was established in the Republic of Armenia (see the answer to the question 170).

47) Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée (par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux).

Oui

Non

Si oui, veuillez spécifier :

See the answer on the question 170.

48) Nombre de tribunaux de 1ère instance compétents pour une affaire concernant :

	Nombre
un recouvrement d'une petite créance	17
un licenciement	17

un vol avec violence	17
----------------------	----

Veillez préciser ce qu'est une petite créance dans votre pays (ne répondre que si la définition a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):

According to the Judicial Code small claim is the claim which does not exceed 5000 time of minimal salary.

Veillez indiquer les sources pour la question 45

The RA Law on Court Structure.

3. 1. 2. Juges, personnels tribunaux

49) Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)

179

50) Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel:

	Nombre
donnée brute	
si possible, donnée en équivalent temps plein	

51) Veillez préciser (ne répondre que si l'information a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):

All judges are professional and working on permanent basis.

52) Nombres de juges non professionnels, non rémunérés (y compris "lay judges") percevant, le cas échéant, un simple défraiement. Veillez préciser (ne répondre que si l'information a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):

53) Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

Oui

Non

Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s) ?

54) Si possible, veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence?

55) Nombre de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)

965 EMPLOYEES

56) Si possible, pouvez-vous distinguer ce personnel selon les 4 catégories suivantes:

personnels non juge (Rechtspfleger), chargé de tâches juridictionnelles ou para juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours Oui

personnels non juge chargés d'assister les juges (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision) à l'instar des greffiers Oui

personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des personnels, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation) Oui

personnels techniques Oui

Veuillez indiquer les sources pour les questions 49, 50, 52, 53 et 55

The RA Law on Court Structure, RA law on Status of judge.

3. 1. 3. Procureurs

57) Nombre de procureurs (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)

419

58) D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

Oui

Non

Si oui, veuillez spécifier :

Q57

The number of prosecutors has been reduced in comparison with the year 2004 because it has been envisaged by the program of judicial reforms of RA. According to that program new independent body has been established. Prosecutors are not responsible more to commit the investigation. They are responsible now for the control of police, national security service and other investigators activity. Also they defend the case in the court. Part of prosecutors became the investigators of the above-mentioned bodies, part of them retired on a pension and now the number of prosecutors even less than in the year 2006.

59) Nombre de personnels (non procureurs) attachés au Ministère public (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)

272

Veillez indiquer les sources pour les questions 57 et 59

The salary scale of the administration of the prosecutor office was approved by the order of General Prosecutor N 48 from 24.07.2007.

3. 1. 4. Budget et Nouvelles technologies

60) Qui est responsable du budget du tribunal ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Président du tribunal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Directeur administratif du tribunal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Greffier en chef	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

61) Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires au sein des tribunaux

Head of Administration of the Court presents a budgetary application for Judicial Department. After that the application is analysed by the appropriate organization department of the Judicial Department and in the case of agreement with the application presents it to the Ministry of Finance and Economy.

In the framework of the approved budgetary means the courts, with the aid of appropriate accounts of the Exchequer Division, realize the costs conditioned by the necessity of maintenance of court activity.

62) Pour l'assistance directe au travail du juge/du greffier, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	- 10 % des tribunaux
Traitement de texte	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Base de données électronique pour la jurisprudence	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dossiers électroniques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E-mail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connexion internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

63) Pour l'administration et la gestion, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Enregistrement des affaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Système d'information sur la gestion du tribunal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système d'information financière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

64) Pour la communication entre le tribunal et les parties, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Formulaire électronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Site internet spécifique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres moyens de communication électronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

65) Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux et du système judiciaire? (ne répondre que si l'information a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent)

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution :

In 2006 the function of collection of statistical data was realized by th Ministry of Justice. 0010, V. sargsyan 3, Yeravan, Armenia

At present Judicial Department realize that function. 0010, V.Sargsyan 5, Yerevan,Armenia

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système judiciaire et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

Veuillez indiquer les sources pour les questions 62, 63 et 64

The infromation on questions concerned was given by Judicial Department.

3. 2. Suivi et évaluation

3. 2. 1. Suivi et évaluation

66) Les tribunaux doivent-ils établir un rapport annuel d'activités ?

- Oui
 Non

67) Existe-t-il un système régulier de suivi des activités des tribunaux concernant:

- le nombre de nouvelles affaires ?
- le nombre de décisions rendues ?
- le nombre d'affaires faisant l'objet d'un renvoi ?
- la durée des procédures (délais)?
- autre?

Veillez préciser:

It is made within the framework of the judicial statistics.

68) Existe-t-il un système régulier d'évaluation de l'activité (en termes de performance, rendement) de chaque tribunal?

- Oui
- Non

Veillez préciser

69) Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance?

- Oui
- Non

70) Veuillez préciser les 4 principaux indicateurs de performance et de qualité d'une bonne justice.

- Nouvelles affaires
- Durée des procédures (délais)
- Affaires terminées
- Affaires pendantes et stocks d'affaires
- Productivité des juges et des personnels des tribunaux

- Pourcentage d'affaires traitées par un juge unique
- Exécution des décisions pénales
- Satisfaction du personnel des tribunaux
- Satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
- Qualités judiciaire et organisationnelle des tribunaux
- Coûts des procédures judiciaires
- Autre

Veillez préciser:

71) Existe-t-il des objectifs de performance pour chaque juge?

- Oui
- Non

72) Existe-t-il des objectifs de performance au niveau des tribunaux ?

- Oui
- Non

73) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:

- pouvoir exécutif (par exemple ministère de la Justice)
- pouvoir législatif
- pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature)
- autre

Veillez préciser

74) Veuillez préciser les principaux objectifs retenus :

75) Quelle est l'autorité chargée d'évaluer ces indicateurs de performances des tribunaux :

- le Conseil supérieur de la Magistrature
- le Ministère de la Justice
- un organe d'inspection
- la Cour Suprême
- un organe d'audit extérieur
- autre?

Autre, veuillez préciser :

Council of the Court Presidents.

76) Existe-t-il des standards de qualité (politiques de qualité d'organisation et/ou de qualité judiciaire) définis pour les tribunaux (existence d'un système qualité au sein du système judiciaire) ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

Correct implementation of material and judicial norms by the judge and sustainability of judicial acts.

77) Existe-t-il des personnels spécialisés dans les tribunaux responsables d'une politique de qualité et/ou de systèmes de qualité de la justice ?

- Oui
- Non

78) Existe-t-il un système permettant de mesurer le stock d'affaires en cours et de repérer les affaires non traitées dans un délai raisonnable :

- en matière civile ?
- en matière pénale ?
- en matière administrative ?

79) Disposez-vous d'un moyen de mesurer les temps morts durant les procédures judiciaires?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

For elucidation of issues, which are required specific knowledge the court may assign expertise due to mediation of Party or by its own intention.

80) Existe-t-il un système d'évaluation du fonctionnement des tribunaux basé sur un plan d'évaluation (calendrier de visites) convenu a priori ?

- Oui
 Non

Veuillez préciser (y compris en indiquant la fréquence de l'évaluation) :

81) Existe-t-il un dispositif régulier de suivi et d'évaluation de l'activité du Ministère public ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus**
- **les caractéristiques du système de suivi et d'évaluation des tribunaux**

Veillez indiquer les sources pour les questions 70, 71, 72 et 76

Judicial Department of the Republic of Armenia.

4. Procès équitable

4. 1. Principes

4. 1. 1. Principes généraux

82) Quel est le pourcentage de jugements de première instance en matière pénale dans lesquels le suspect n'est pas présent ou représenté par un professionnel (ex. avocat) durant l'audience? (jugements par défaut)

000000000000

83) Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

Oui

Non

Si possible, nombre de récusations qui ont abouti (en une année) :

84) Veuillez préciser les données suivantes concernant le nombre d'affaires relatives à l'Article 6 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (durée et non-exécution), pour l'année de référence :

	Affaires déclarées irrecevables par la Cour	Règlements amiables	Jugements constatant une violation	Jugements constatant une non violation
Procédures civiles - Article 6§1 (durée)				
Procédures civiles - Article 6§1 (non exécution)				
Procédures pénales - Article 6§1 (durée)				

Veuillez indiquer les sources pour les questions 82 et 84

4. 2. Durée des procédures

4. 2. 1. Généralités

85) Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

en matière civile ?

en matière pénale ?

en matière administrative ?

Si oui, veuillez préciser :

86) Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges) ?
- en matière pénale (petites infractions) ?
- en matière administrative ?

Si oui, veuillez préciser (par exemple si une nouvelle loi sur les procédures simplifiées a été adoptée):

87) Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais pour conclure et des dates d'audience) ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

4. 2. 2. Affaires pénales, civiles et administratives

88) Nombre total d'affaires en 1ère instance (contentieuses et non contentieuses); (veuillez compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1 janvier 2006	Nouvelles d'affaires	Décisions au fond	Affaires pendantes au 31 décembre 2006
Nombre total d'affaires civiles,	10171	39218	43611	5788

commerciales et administratives(1-7)				
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*				
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*				
3 Affaires relatives à l'exécution				
4 Affaires relatives au registre foncier**				
5 Affaires relatives au registre du commerce**				
6 Affaires administratives*	3699	7225	9198	1726
7 Autres				
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	519	3421	3396	544
8 Affaires pénales (infractions graves)				
9 Petites infractions				

89) * Les affaires mentionnées aux catégories 3 à 5 (exécution, registre foncier, registre du commerce) sont exclues de ce total et doivent être présentées séparément dans le tableau. Les affaires mentionnées à la catégorie 6 (affaires administratives) sont exclues de ce total pour les pays disposant de tribunaux spécialisés ou d'unités spécialisées au sein des juridictions.

**** s'il y a lieu**

Remarque : pour les affaires pénales il peut y avoir une difficulté de classification entre affaires pénales graves et petites infractions. Certains pays peuvent connaître d'autres voies de traitement des petites infractions (par exemple par la procédure administrative). Veuillez indiquer, si possible, les catégories d'affaires reportées dans la catégorie affaires pénales (infractions graves) et les affaires à reporter dans la catégorie "petites infractions".

Explication

90) Nombre total d'affaires en 2ème instance (appel) (contentieuses et non contentieuses); (veuillez compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1 janvier 2006	Nouvelles d'affaires	Décisions au fond	Affaires pendantes au 31 décembre 2006
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives (1-7)	653	5474	3549	1678
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*				
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*				
3 Affaires relatives à l'exécution				
4 Affaires relatives au registre foncier**				
5 Affaires relatives au registre du commerce**				
6 Affaires administratives				
7 Autres				
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	57	653	663	47
8 Affaires pénales (infractions graves)				
9 Petites infractions				

91) Nombre total d'affaires au niveau des cours suprêmes (contentieuses et non contentieuses);

(veuillez compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1 janvier 2006	Nouvelles d'affaires	Décisions au fond	Affaires pendantes au 31 décembre 2006
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives (1-7)	25	1805	1785	45
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*				
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*				
3 Affaires relatives à l'exécution				
4 Affaires relatives au registre foncier**				
5 Affaires relatives au registre du commerce**				
6 Affaires administratives				
7 Autres				
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	11	352	344	19
8 Affaires pénales (infractions graves)				
9 Petites infractions				

92) Nombre d'affaires de divorces, licenciements, vols avec violence et homicides volontaires reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance (compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1er janvier 2006	Affaires nouvelles	Décisions	Affaires pendantes au 31 décembre 2006
Divorces	202	1429	1491	140
Licenciements	28	207	70	165
Vols avec violence	13	73	70	16
Homicides volontaires	20	84	76	28

93) Durée moyenne des procédures (à partir de la date de saisine du tribunal)

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	% d'affaires pendantes de plus de 3 ans	1ère instance	2ème instance	Total de la procédure
Divorces					
Licenciements					
Vols avec violence					
Homicides volontaires					

94) Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce:

95) Comment est calculé le délai de procédure pour les quatre catégories d'affaires ? (veuillez décrire la méthode de calcul)

96) Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles):

- diriger ou superviser l'enquête policière
- faire des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir une décision du tribunal
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autre attribution significative

Veillez préciser:

Instigate criminal charges, bring actions in court to defend the interests of the state and oversee the lawfulness of discharge of the penalties and other means of compulsion.

97) Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires civiles et/ou administratives ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

Article 103 of the Constitution of the Republic of Armenia defines the competences of the office of the Prosecutor General. In particular in conformity with the procedure and cases defined by law the Office of the Prosecutor General shall:

- 1) instigate criminal charges and prosecute
- 2) oversee the lawfulness of preliminary inquiries and investigations
- 3) present the case for the prosecution in court
- 4) bring actions in court to defend the interests of the state
- 5) appeal the judgments, verdicts and decisions of the courts
- 6) oversee the lawfulness of discharge of penalties and other means of compulsion.

98) Fonctions du procureur concernant les affaires pénales – veuillez compléter ce tableau :

	Reçues par le Procureur	Classées sans suite par le Procureur parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	Classées sans suite par le Procureur en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	Classées sans suite par le Procureur pour raison d'opportunité	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le Procureur	Portées par le Procureur devant les tribunaux
Nombre total d'affaires pénales de 1ère instance	2857	1693	698	1267		2857

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus**
- **les caractéristiques de votre système concernant la durée des procédures et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années**

Veillez indiquer les sources pour les questions 92 à 94 et question 98

The answer of the question 92 was provided by Judicial Department of RA.

The answer of the question 98 was provided by the Office of the Prosecutor General.

5. Carrière des juges et procureurs

5. 1. Désignation et formation

5. 1. 1. Recrutement, nomination et promotion

99) Comment les juges sont-ils recrutés ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser :

According to the article 13 of the law of the Republic of Armenia "On the Council of Justice" in the lists of recruitment of judges can be included those RA citizens who are at least 25 years old, have at least 3 years of professional working experience in the legal field and can work as judge.

100) Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de juges ?
- une instance composée seulement de non juges
- une instance composée de juges et de non juges ?

101) La même instance est-elle compétente pour la promotion des juges ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des juges :

The Council of Justice compose a list for the promotion of judges and present it to the President of the Republic of Armenia.

102) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les juges ? (Veuillez préciser)**103) Comment sont recrutés les procureurs ?**

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser :

104) Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de procureurs ?
- une instance composée de seulement de non procureurs?
- une instance composée de procureurs et de non procureurs?

105) La même instance est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs

106) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les procureurs? (veuillez préciser)

According to the part 1 of the article 45 of the Law of the Republic of Armenia on the Prosecution the incentives

may be applied to prosecutors for the proper performance of official duties, work success, or other achievements. Such incentives which are an expression of gratitude, awarding a monetary prize or a souvenir, granting an additional paid leave for 10 days, awarding the "Honorary Employee of the Prosecution" degree and an appropriate medal, awarding the next rank earlier may be applied by the General Prosecutor.

107) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les juges?

- Oui
 Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

The judges officiate until their age of 65.

108) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les procureurs ?

- Oui
 Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

In accordance with article 103 of the RA Constitution the Prosecutor General shall be appointed by the National Assembly upon the recommendation of the President of the Republic for a six-year term.

109) Si non, qu'elle est la durée du mandat ?

Est-il renouvelable ?

pour les juges

oui, veuillez préciser la durée

pour les procureurs

oui, veuillez préciser la durée

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus

- les caractéristiques de votre système de sélection et de nomination des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

The President of the Republic appoints the Prosecutor General, his deputies as well as the heads of territorial subdivisions of the General Prosecutor's Office. The other prosecutors are appointed by the General Prosecutor. (2006)

At present, the prosecutors are appointed by the Prosecutor General.

The deputies of the Prosecutor General shall be appointed by the President of the Republic upon recommendation of the Prosecutor General.

The Prosecutor General shall be appointed by the National Assembly upon the recommendation of the President of the Republic.

5. 1. 2. Formation

110) Nature de la formation des juges.**Est-elle obligatoire?**

- Formation initiale
- Formation continue générale
- Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques (ex. présidence d'un tribunal)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

111) Fréquence de la formation des juges :

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécialisées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécifiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

112) Nature de la formation des procureurs.**Est-elle obligatoire?**

- Formation initiale
- Formation continue générale
- Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques (ex. procureur général et/ou gestionnaires)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

113) Fréquence de la formation des procureurs :

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue spécialisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécifiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- des commentaires sur l'attention portée dans les curricula à la Convention européenne des Droits de l'Homme et à la jurisprudence de la Cour
- les caractéristiques de votre système de formation des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

According to the Law of the Republic of Armenia on the Prosecution, adopted on 22 February 2007, the Prosecutorial School State Non-Commercial Organization has been established. The Prosecutorial School shall:

- 1) Carry out the professional training of persons included in the list of prosecutor candidates
- 2) Carry out the annual and additional training of prosecutors and
- 3) Train public servants working in the Prosecution staff.

5. 2. Exercice de la profession

5. 2. 1. Salaires

114) Salaires des juges et des procureurs (compléter le tableau)

	Salaire annuel brut (Euro)	Salaire annuel net (Euro)
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	7617,9	5500,8
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	11594,0	6601,2
Procureur au début de sa carrière		
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours		

115) Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages suivants :

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraite spécifique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Logement de fonction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre avantage financier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

116) Si autre avantage financier, veuillez précisez :

RA Law on the Prosecution define supplements for the rank. According to the point 12 of the Article 55 of the law for the rank of a State Counselor of Justice, a maximum supplement shall be established in the amount of 100% of the official pay rate of the Prosecutor General. For other ranks, a maximum supplement shall be established on the basis of the following percentages of the official pay rate of the Prosecutor General:

- 1) For a First Category State Counselor of Justice—85%
- 2) For a Second Category State Counselor of Justice—80%
- 3) For a Third Category State Counselor of Justice—75%
- 4) For a First Category Counselor of Justice—65%

- 5) For a Second Category Counselor of Justice—60%
- 6) For a Third Category Counselor of Justice—55%
- 7) For a First Category Counselor—50%
- 8) For a Second Category Counselor—45% and
- 9) For a Third Category Counselor—40%.

117) Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres professions suivantes :

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	Non
Enseignement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recherche et publication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arbitrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Consultant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Fonction culturelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre fonction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

118) Si autre fonction, veuillez préciser

119) Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres professions suivantes :

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	Non
Enseignement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recherche et publication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arbitrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Consultant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Fonction culturelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre fonction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

120) Si autre fonction, veuillez préciser :

121) Des indemnités sont-elles accordées aux juges en fonction du respect d'objectifs quantitatifs de production de décisions ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

Veillez indiquer la source pour la question 114

The information was provided by the Judicial Department.

Q114-

net monthly salary of a judge at the begining of the career = 458,4€

net monthly salary of a judge at the supreme court = 550,1€

5. 2. 2. Procédures disciplinaires

122) Quelle autorité peut engager des procédures disciplinaires contre les juges et/ou les procureurs ? Veillez préciser :

Disciplinary proceedings against judges may be applied by the Minister of justice, the president of the court of Cassation and by disciplinary committee of the Council of Justice.

In accordance with article 47 of the Law on the Prosecution the Prosecutor General may apply the disciplinary sanctions in relation to prosecutors appointed by him. The following disciplinary sanctions can be applied:

- 1) Warning
- 2) Reprimand
- 3) Severe reprimand
- 4) Lowering the rank by one degree
- 5) Lowering the position or
- 6) Dismissal from office.

The Prosecutor General may apply the disciplinary sanctions as warning and reprimand in relation to the deputies of the Prosecutor General.

The disciplinary sanctions as severe reprimand, lowering the rank by one degree and dismissal from office may be applied in relation to the deputies of the Prosecutor General by the President of the Republic upon a proposal from the Prosecutor General.

The disciplinary sanctions as warning and reprimand may also be applied in relation to a prosecutor by a higher-ranking prosecutor.

The lowering the rank by one degree disciplinary sanction may be applied in relation to the Prosecutor General by the President of the Republic.

The disciplinary sanctions as severe reprimand, lowering the rank by one degree, lowering the position and dismissal from office may be applied in relation to prosecutors, other than the Prosecutor General and his deputies, only on the basis of an appropriate opinion issued by the Ethics Committee.

123) Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges et des procureurs ? Veillez préciser:

124) Types de procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des juges et des procureurs : nombre de procédures disciplinaires intentées

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)		3
1. Faute déontologique	21	-
2. Délit pénal		-

3. Insuffisance professionnelle	3
4. Autre	-

125) Types de procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des juges et des procureurs : nombre de sanctions prononcées

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 9)		13
1. Réprimande		6
2. Suspension		-
3. Révocation		-
4. Amende		-
5. Diminution de salaire temporaire		-
6. Rétrogradation de poste		-
7. Mutation dans un autre tribunal géographiquement		-
8. Démission		-
9. Autre		7

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système de procédures disciplinaires pour les juges et les procureurs et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

6. Avocats

6. 1. Statut de la profession

6. 1. 1. Profession

126) Nombre d'avocats exerçant dans votre pays

788

127) Ce chiffre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter en justice ?

- Oui
 Non

128) Nombre de conseillers juridiques

129) Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice ?

- Affaires civiles*
 Affaires pénales - Défendeur*
 Affaires pénales - Victime*
 Affaires administratives*

*Le cas échéant, veuillez préciser si cela concerne tous les niveaux d'instance. En cas de non monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients devant un tribunal (par exemple une ONG, membre de la famille, syndicat, etc....) et pour quelles affaires.

In civil and administrative cases a representation can be made by each person who reached 18 years, and is entitled to represent a client before court in order prescribed by the Law.

130) La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

- un barreau national ?
 un barreau régional ?
 un barreau local ?

Veuillez préciser :

There is one Unified Chamber of the Lawyers of the Republic of Armenia.

Veillez indiquer la source pour la question 126

The information was provided by the Chamber of lawyers.

6. 1. 2. Formation

131) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

- Oui
- Non

132) Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

- oui
- Non

133) La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations/à un certain niveau de diplôme/à certaines autorisations ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

6. 1. 3. Honoraires

134) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats ?

- Oui
- Non

135) Les honoraires des avocats sont-ils :

- réglementés par la loi ?
- réglementés par le Barreau ?
- librement négociés ?

6. 2. Evaluation**6. 2. 1. Plaintes et sanctions****136) Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?**

- Oui
- Non

137) Si oui, qui est responsable de la formulation de ces normes de qualité:

- le Barreau ?
- le législateur ?
- autre ?

Veillez préciser (y compris une description des critères de qualité utilisés):

138) Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :

- la prestation de l'avocat ?
- le montant des honoraires ?

Veillez préciser :

A person who obtains the service of a lawyer may complain his/her unlawful actions to the Chamber of the lawyers, which may challenge executive proceedings and use disciplinary sanctions, as well as fines against him/her.

139) Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires :

- le juge ?
- le ministère de la Justice ?
- une instance professionnelle ou autre ?

Veillez préciser :

The Chamber of Lawyers is responsible for disciplinary procedures.

140) Procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des avocats:**Procédures disciplinaires initiées**

	Faute déontologique	Insuffisance professionnelle	Délit pénal	Autre
Nombre annuel				

141) Procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des avocats :**Types de sanctions prononcées**

	Réprimande	Suspension	Révocation	Amende	Autre
Nombre annuel					

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système d'organisation du Barreau et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

7. Modes alternatifs de règlement des litiges

7. 1. Médiation et autres formes de règlement des litiges

7. 1. 1. Médiation

142) Le cas échéant, veuillez préciser, par type d'affaires, l'organisation de la médiation judiciaire :

	Possibilité de médiation privée ou médiation annexée au tribunal	Médiateur privé	Instance publique	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires familiales (ex: divorces)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires administratives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Licenciements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires pénales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

143) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des procédures de médiation ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez spécifier :

144) Pouvez-vous donner des informations sur les médiateurs accrédités ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez indiquer le nombre de médiateurs :

145) Pouvez-vous donner des informations sur le nombre total de procédures de médiation concernant :

- les affaires civiles ? oui, nombre :
- les affaires familiales ? oui, nombre :
- les affaires administratives ? oui, nombre :

les affaires de licenciements ? oui,
nombre :

les affaires pénales ? oui,
nombre :

Veillez indiquer la source pour la question 145

There are no mediation procedures (courts) in Armenia.

7. 1. 2. Autres formes de règlement des litiges

146) Pouvez-vous donner des informations sur les autres mesures alternatives de règlement des litiges (par ex. arbitrage) ? Veillez spécifier :

At present 3 courts of arbitration function in the RA.

1. Court of arbitration under the union of banks,
2. Court of arbitration under the Chamber of Commerce and Industry,
3. Court of arbitration under the union of "defender of law" of NGO.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système de modes alternatifs de règlements des litiges et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

In 2006, questions related with arbitration have been regulated by the Law of RA from 5 May 1998 on courts of arbitration and arbitration procedure. That Law has lost his force in 25 December 2006 by entering into force of the Law of RA on Commercial arbitration.

8. Exécution des décisions de justice

8. 1. Exécution des décisions civiles

8. 1. 1. Fonctionnement

147) Nombre d'agents d'exécution

249

148) Les agents d'exécution sont-ils :

- des juges ?
- des huissiers de justice exerçant en profession libérale ?
- des huissiers de justice attachés à une institution publique ?
- d'autres agents d'exécutions ?

Veillez préciser leur statut :

Enforcement agents are public servants, which act in the structure of the Ministry of Justice of the Republic of Armenia.

149) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?

- Oui
- Non

150) La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par :

- une instance nationale ?
- une instance régionale ?
- une instance locale ?

151) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution?

- Oui
- Non

152) Les frais d'exécution sont-ils :

- réglementés par la loi ?
 librement négociés ?

Veillez indiquer la source pour la question 147

Decision of RA Government.

8. 1. 2. Supervision**153) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?**

- Oui
 Non

154) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution :

- une instance professionnelle ?
 le juge ?
 le ministère de la Justice ?
 le procureur ?
 autre ?

Veillez préciser :

155) Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?

- Oui
 Non

Si oui, quelle est l'autorité chargée de formuler ces normes de qualité et quels sont les critères de qualités utilisés?

The Service of compulsory enforcement of judicial acts.

Criteria - higher education, knowledge of Armenian language, military service, professional skills, state of health.

156) Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Veuillez indiquer les sources pour les questions 155 et 156

The source for the question 155 is the Law of the Republic of Armenia on the Service of compulsory enforcement of judicial acts.

8. 1. 3. Plaintes et sanctions

**157) Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?
(Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum)**

- absence de toute exécution ?
 non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques?
 manque d'information ?
 durée excessive ?
 pratiques illégales ?
 supervision insuffisante ?
 coût excessif ?
 autre ?

Veuillez préciser:

158) Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

159) Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

- pour les affaires civiles ?
 pour les affaires administratives ?

160) Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction :

- entre 1 et 5 jours ?
 entre 6 et 10 jours ?
 entre 11 et 30 jours ?
 plus ?

Veuillez préciser :

161) Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution:

- | | | |
|------------------------------|--|---|
| Faute déontologique | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : | |
| Insuffisance professionnelle | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : | |
| Délit pénal | <input checked="" type="checkbox"/> oui,
nombre : | 2 |
| Autre | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : | |

162) Sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

Réprimande	<input checked="" type="checkbox"/> oui, nombre :	282
Suspension	<input checked="" type="checkbox"/> oui, nombre :	3
Révocation	<input checked="" type="checkbox"/> oui, nombre :	48
Amende	<input type="checkbox"/> oui, nombre :	
Autre	<input type="checkbox"/> oui, nombre :	

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus

- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions civiles et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

Veillez indiquer les sources pour les questions 157 et 160

The information on question 157 was provided by the Service of compulsory enforcement of judicial acts. The question 160 is regulated by the Law of the Republic of Armenia on "Service of compulsory enforcement of judicial acts".

8. 2. Exécution des décisions pénales

8. 2. 1. Fonctionnement

163) Existe-t-il un juge chargé spécifiquement de l'exécution ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).
Si non, veuillez préciser quelle autorité est compétente pour l'exécution des jugements (par ex: procureur).

The judicial decisions are carried out by the Service of compulsory enforcement of judicial acts.

164) En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions pénales et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

9. Notaires

9. 1. Statut

9. 1. 1. Fonctionnement

165) Existe-t-il des notaires dans votre pays ? Si non, allez à la question 170.

- Oui
 Non

166) Les notaires ont-ils un statut :

privé (sans contrôle par une autorité publique)?

oui,
nombre :

de profession libérale réglementée par les pouvoirs publics?

oui, 71
nombre :

public ?

oui,
nombre :

autre ?

oui,
nombre et
précisez :

167) Le notaire exerce-t-il une fonction :

- dans le cadre de la procédure civile ?
 dans le domaine du conseil juridique ?
 pour authentifier les actes/certificats ?
 autre ?

Veillez préciser :

Veillez indiquer la source pour la question 166

The RA Law on Notary Office.

9. 1. 2. Supervision

168) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

Oui

Non

169) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler notaires :

une instance professionnelle ?

le juge ?

le ministère de la Justice ?

le procureur ?

autre ?

Veillez préciser :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus

- les caractéristiques de votre système notarial et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

10. Fonctionnement de la justice

10. 1. Réformes envisagées

10. 1. 1. Réformes

170) Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? (par exemple modification de la législation, modification dans la structure judiciaire, programme d'innovation, etc. ...) Si oui, veuillez préciser.

The list of legal acts, which has been adopted or amended in 2006 in result of amendments in the RA Constitution (adopted on 27 November 2005) and its timetable have been approved by the RA Government Decision.

Judicial Code has been adopted on 21 February 2007. According to the Code starting from 1 January 2008 a new Judicial system has been established in the Republic of Armenia.

In accordance with article 3 of the Code the highest instance, except the questions of constitutional justice, is the Court of Cassation of RA. First instance court and court of Appeal also function in the Republic of Armenia.

The first instance courts are:

1. Courts of general jurisdiction,
2. Specialized courts.

Specialized courts are:

1. Criminal Courts,
2. Civil Courts,
3. Administrative Court.

Courts of Appeal are:

- Criminal Court of Appeal,
- Civil Court of Appeal.

The Judicial Code generally regulates the relations such as: establishment of courts, formation, determination of jurisdiction, assurance to apply the legislation identically, status of judges, as well as preparation of candidacies of judges, their nominations, disciplinary liability of judges, formation and implementation of activities of the Council of Justice.

According to the Code an administrative court was established, which is called to solve disputes, which have been arisen between State and citizens and legal entities. Also courts of general jurisdiction, civil and criminal courts were created.

The Judicial Code prescribes provisions, which are called to decrease risks of corruption, to exclude all possible interferences or attempts, which may prevent the independence of judges, to establish additional conditions with the aim to ensure full independence of judges.

In this regard it is intended to raise the salary of judges.

It is also envisaged by the Code to create a judicial school which will be in charge with issues on training of personnel of judicial system and organization of their continual retraining.

The activities ordered to ensure compulsory execution of judicial acts have been improved. Accordingly it has been adopted a new Law on Provision of Services for Compulsory Execution of Judicial Acts, as well as necessary amendments have been done in the Law on Compulsory Execution of Judicial Acts in order to create sufficient legislative bases to ensure in time and efficient execution of judicial acts.

Practical measures have been taken in order to ensure technical saturation of institutions of criminal executive and judicial acts' compulsory executive services and in order to modernize their activities.

It is important to mention that the requirements of this Decision are duly implemented and some laws have already been adopted.

It is foreseen to have judicial self-governing bodies in order to solve the issues within judicial power more efficiently and independent.

The RA Law "On Judicial service", which entered into force on 5 October 2006 is a legal basis for improvement of judicial activities. The Law provides for the terms and conditions for starting judicial service, the rights and obligations of judicial servants, their social guaranties. The Law is ordered to make the efficiency of courts' activities and responsibilities of judicial servants in the relations with citizens and legal entities more increased, as well as to improve the conditions for payment of judicial servants.